

# BUDGET EN UN COUP D'ŒIL

**BUDGET 2013-2014**

UN  
**QUÉBEC**  
POUR TOUS

Québec 

# MOT DU MINISTRE



Bonjour,

Le budget 2013-2014 contribue à remettre le Québec sur la voie tracée par les précédents gouvernements du Parti québécois.

En demeurant proches des gens et en répondant aux besoins concrets de la population, les gouvernements du Parti québécois ont amélioré la vie de tous les Québécois.

En agissant pour stimuler l'économie, ils ont permis l'enrichissement de tous.

En administrant de façon responsable nos finances publiques, ils ont préservé notre capacité collective d'agir.

Avec le présent budget, nous posons des gestes concrets pour donner un répit aux familles québécoises.

Nous mettons à la disposition des entreprises des outils qui leur permettront de devenir plus performantes et qui rendront le Québec plus prospère.

Nous agissons de manière responsable pour mettre de l'ordre dans nos finances publiques.

L'avenir d'un Québec prospère passe par des finances publiques saines et une économie performante au profit de tous.

Le ministre des Finances et de l'Économie,

Nicolas Marceau  
Québec, 20 novembre 2012

## Note au lecteur

Dans ce document, M\$ sera utilisé pour désigner millions de dollars et G\$ sera utilisé pour désigner milliards de dollars.

Dépôt légal – Bibliothèque  
et Archives nationales  
du Québec  
Novembre 2012

ISBN 978-2-551-25358-6 (Imprimé)  
ISBN 978-2-550-66415-4 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2012



# UN GOUVERNEMENT POUR TOUS

## 1 UN GOUVERNEMENT PROCHE DES FAMILLES

Le gouvernement donne un répit aux familles.

- Réduire le fardeau financier pour des millions de Québécois :
  - en instaurant une nouvelle contribution santé progressive;
  - en abolissant la hausse de 1 ¢/kWh de l'électricité patrimoniale;
  - en annulant la hausse des droits de scolarité;
  - en facilitant l'accès à des activités physiques, artistiques et culturelles pour les enfants et les jeunes.
- Améliorer les services, par exemple en créant 28 000 nouvelles places en garderie et en construisant 3 000 nouveaux logements sociaux.

## 2 UN GOUVERNEMENT QUI AGIT EN MISANT SUR L'INVESTISSEMENT PRIVÉ

Le fer de lance de l'économie est l'investissement privé des entreprises.

- Favoriser l'investissement en créant les conditions propices à l'investissement privé avec des allègements fiscaux.
- Soutenir la création d'entreprises et leur essor au Québec par la mise en place de la Banque de développement économique du Québec.
- Appuyer l'investissement dans des secteurs d'avenir, particulièrement le développement des transports et des technologies propres et le secteur biopharmaceutique.
- Valoriser nos ressources naturelles de manière responsable.

## 3 UN GOUVERNEMENT RESPONSABLE

Le gouvernement agit de manière responsable et prend les actions nécessaires pour atteindre les cibles fixées.

- Équilibre budgétaire en 2013-2014, maintien par la suite.
- Mieux gérer les dépenses, incluant celles en infrastructures, afin d'éviter les dépassements de coûts.
- Réduire la dette par de nouvelles sources de revenus versés au Fonds des générations.

# UN GOUVERNEMENT PROCHE DES FAMILLES

## MESURE 1

### UNE RÉDUCTION DU FARDEAU FISCAL POUR DES MILLIONS DE QUÉBÉCOIS

Une nouvelle contribution santé équitable et progressive qui respecte davantage la capacité de chacun à contribuer au financement de nos soins de santé est instaurée à compter de 2013.

- 4,4 millions de Québécois ne paieront pas la contribution santé ou verront leur fardeau fiscal diminuer, soit plus des 2/3 des contribuables.
  - Les personnes qui gagnent moins de 18 000 \$ en seront exemptées.
  - Les personnes gagnant moins de 42 000 \$ verront leur contribution réduite.

De plus, pour continuer à financer le système de santé :

- le taux d'imposition des revenus excédant 100 000 \$ sera augmenté de 1,75 point de pourcentage.

## MESURE 2

### ANNULATION DE LA HAUSSE DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ PATRIMONIALE

La hausse de 20 % des tarifs (1 ¢/kWh) est abolie.

- Cette hausse aurait entraîné une augmentation des coûts annuels d'électricité de 408 \$ pour une maison de taille moyenne.

L'approche du nouveau gouvernement est plus équilibrée et se limite à l'indexation au coût de la vie du prix de l'électricité patrimoniale.

- La hausse de la facture annuelle d'électricité pour une maison de taille moyenne s'élèvera à 120 \$.

## UNE CHANCE POUR TOUS

3 000 LOGEMENTS  
SOCIAUX,  
COMMUNAUTAIRES  
ET ABORDABLES  
SERONT CONSTRUITS.



## UN ENFANT, UNE PLACE

La création de 28 000 nouvelles places en garderie à contribution réduite d'ici 2016-2017 permettra d'offrir des services de garde de qualité à davantage d'enfants.

- Le total des places en services de garde à contribution réduite atteindra 250 000.

### MESURE 3

## L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS

Un crédit d'impôt remboursable pour les activités physiques, artistiques et culturelles des jeunes de 5 à 16 ans sera graduellement mis en place à compter de 2013.

- D'ici 2017, 20 % des frais admissibles, jusqu'à concurrence de 500 \$, seront remboursés.
- Ce crédit d'impôt, pouvant atteindre 100 \$ par enfant, est destiné aux familles dont le revenu n'excède pas 130 000 \$.

**À TERME, LES EFFETS CUMULÉS  
DE CES TROIS MESURES PERMETTRONT  
À UN COUPLE AYANT DEUX ENFANTS  
ET UN REVENU DE 70 000 \$  
D'ÉCONOMISER 688 \$.**



### MISER SUR NOTRE CULTURE

Le budget de la culture représente 1 % des dépenses de programmes du gouvernement.

## UN SYSTÈME UNIVERSITAIRE ACCESSIBLE À TOUS

LA HAUSSE DES DROITS DE SCOLARITÉ DÉCRÉTÉE PAR LE GOUVERNEMENT PRÉCÉDENT A ÉTÉ ANNULÉE.

LE SOMMET SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, QUI SE TIENDRA EN FÉVRIER 2013, SERA L'OCCASION DE DISCUTER DES ENJEUX ENTOURANT LES UNIVERSITÉS ET LEUR FINANCEMENT.



# UN GOUVERNEMENT QUI AGIT EN MISANT SUR L'INVESTISSEMENT PRIVÉ



## INCITER LES ENTREPRISES À INVESTIR

L'investissement privé est la clé de la croissance économique et un gage de prospérité.

- Nous redoublons d'efforts pour créer les conditions propices à l'investissement privé.

### L'INVESTISSEMENT PRIVÉ :

- AMÉLIORE LA PRODUCTIVITÉ EN DONNANT LES MOYENS AUX TRAVAILLEURS D'ÊTRE PLUS EFFICACES ET DE PRODUIRE À MOINDRE COÛT;
- FAVORISE L'INNOVATION;
- PERMET À NOS ENTREPRISES D'ÊTRE CONCURRENTIELLES SUR LES MARCHÉS ÉTRANGERS;
- ACCÉLÈRE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET ÉLÈVE NOTRE NIVEAU DE VIE.

## DES ACTIONS POUR ENCOURAGER LES ENTREPRISES À INVESTIR

Un congé fiscal de 10 ans pour inciter les entreprises à investir au Québec dans des grands projets d'investissement est instauré, le C21.

- Vise les projets de secteurs d'activité stratégiques.
- Plusieurs milliers d'emplois seront ainsi créés.

Le crédit d'impôt à l'investissement est prolongé jusqu'en 2017 et bonifié pour certaines régions ressources.

- Ces modifications permettront à 3 000 entreprises, dont 2 500 PME, de toutes les régions du Québec d'investir en matériel de fabrication et de transformation à la fine pointe de la technologie.
- Ces entreprises pourront ainsi accroître leur productivité.

## CRÉATION DE LA BANQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

La Banque de développement économique du Québec servira de levier pour toutes les régions du Québec. Elle assurera la gestion :

- du fonds de développement régionalisé doté d'une enveloppe d'au moins 500 M\$ annuellement qui sera disponible pour des initiatives de développement régional;
- des deux fonds, d'un montant total de 250 M\$, pour soutenir les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec et la région d'Asbestos.

## DES ACTIONS SECTORIELLES

Un fonds de 200 M\$ sera créé pour l'électrification des transports et le développement de technologies propres.

Les entreprises du secteur biopharmaceutique bénéficieront de mesures pour favoriser leur développement et la création d'emplois au Québec.

- Une enveloppe d'appariement de 125 M\$ sur cinq ans servant à financer des projets de recherche prometteurs sera mise à la disposition des entreprises.



LES GRANDES  
ENTREPRISES  
BIOPHARMACEUTIQUES  
PROFITERONT DE  
CRÉDITS D'IMPÔT  
BONIFIÉS.

# UN GOUVERNEMENT RESPONSABLE

## ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE EN 2013-2014 ET MAINTIEN PAR LA SUITE

Pour atteindre ses objectifs, le gouvernement suit une approche équilibrée qui comprend trois éléments :

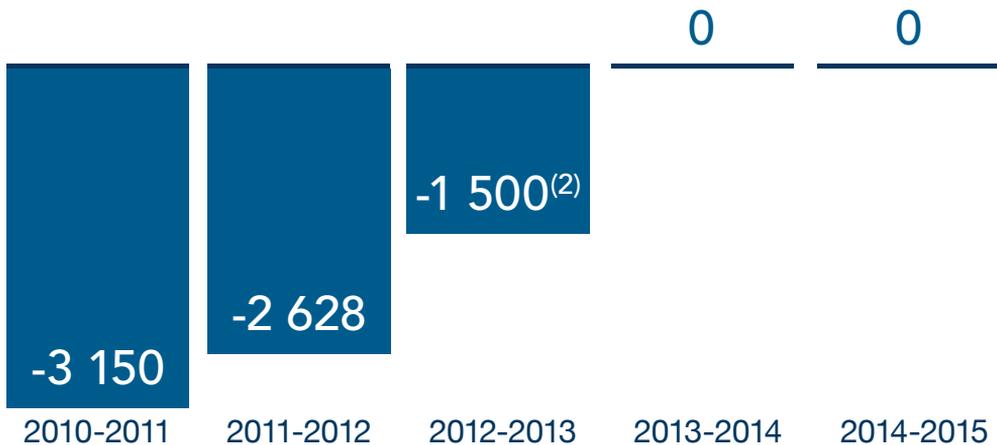
- un contrôle rigoureux des dépenses;
- un effort supplémentaire à l'égard des revenus;
- une gestion améliorée des dépenses en infrastructures.



### FINANCEMENT ASSURÉ DES GRANDES MISSIONS DE L'ÉTAT

- 4,8 % pour la santé;
- 1,8 % pour l'éducation;
- 2,0 % pour l'enseignement supérieur.

## SOLDE BUDGÉTAIRE DE 2010-2011 À 2014-2015<sup>(1)</sup> (en millions de dollars)



(1) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

(2) Pour 2012-2013, le solde budgétaire exclut l'impact comptable de 1,8 G\$ découlant de la perte exceptionnelle d'Hydro-Québec pour la fermeture de la centrale nucléaire de Gentilly-2. L'impact final sera établi aux états financiers d'Hydro-Québec au 31 décembre 2012.

## CONTRÔLE RIGOUREUX DES DÉPENSES

Des économies seront réalisées par un contrôle serré des dépenses. Tous les ministères devront faire des efforts. La croissance des dépenses de programmes sera limitée à 1,8 % en 2013-2014 et à 2,4 % en 2014-2015.

## UN EFFORT SUPPLÉMENTAIRE À L'ÉGARD DES REVENUS

- La taxe spécifique sur le tabac sera majorée de 50 ¢ par paquet ou 4 \$ par cartouche de cigarettes.
- La taxe spécifique sur les boissons alcooliques augmentera en fonction du produit.
  - Une bouteille de bière augmentera de 3 ¢, une bouteille de vin, de 17 ¢ et une bouteille de spiritueux, de 26 ¢.
- La contribution des banques et des autres institutions financières sera augmentée et prolongée jusqu'au 31 mars 2019.

## DES EFFORTS ADDITIONNELS DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

- HYDRO-QUÉBEC, LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC ET LOTO-QUÉBEC SERONT MISES À CONTRIBUTION.
- HYDRO-QUÉBEC DEVRA AUGMENTER SON BÉNÉFICE NET PAR DES GAINS D'EFFICIENCE.
- LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL POURRA EFFECTUER DES VÉRIFICATIONS DANS LES ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT POUR S'ASSURER QUE LES RESSOURCES SONT BIEN UTILISÉES.

## LES QUÉBÉCOIS EN AURONT POUR LEUR ARGENT

- Le projet de loi n° 1 sur l'intégrité en matière de contrats publics vise à rétablir une saine concurrence entre les entreprises.
- Cette concurrence devrait amener une pression à la baisse sur le coût des travaux.
- Les investissements seront mieux priorisés et les projets d'infrastructures, mieux ordonnés.



## UNE GESTION AMÉLIORÉE DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES

Les investissements importants en infrastructures des dernières années créent de la pression sur les dépenses du gouvernement.

Une étude indépendante a révélé que :

- plusieurs projets n'étaient pas inclus dans le cadre de suivi et de gestion du Plan québécois des infrastructures du gouvernement;
- d'importants dépassements de coûts ont été constatés entre l'évaluation initiale et la réalisation.

## LA GESTION DES INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURES SERA AMÉLIORÉE PAR :

- L'INTÉGRATION DE TOUS LES PROJETS DANS LE PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES;
- L'ÉVALUATION DU PARC D'ACTIFS DU GOUVERNEMENT;
- UNE MEILLEURE PLANIFICATION DES PROJETS.

Le niveau d'investissement moyen sera établi à un maximum de 9,5 G\$ par année, une somme qui permettra :

- de maintenir la qualité des infrastructures;
- de respecter la capacité de payer des Québécois;
- de diminuer le poids de la dette.



## PLAN DE RÉDUCTION DE LA DETTE

Le gouvernement maintient l'objectif de réduction de la dette brute à 45 % du PIB et celui de la dette représentant les déficits cumulés à 17 % du PIB en 2026.

Il adopte une approche équilibrée pour réduire la dette. De nouvelles sources de revenus diversifiées alimenteront le Fonds des générations :

- la hausse du bénéfice net d'Hydro-Québec découlant des économies provenant de l'abandon du projet de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2;

- les revenus découlant de la hausse de la taxe spécifique sur les boissons alcooliques à compter de 2014-2015;
- les revenus de l'indexation du prix de l'électricité patrimoniale à compter de 2014;
- la totalité des redevances minières à compter de 2015-2016.

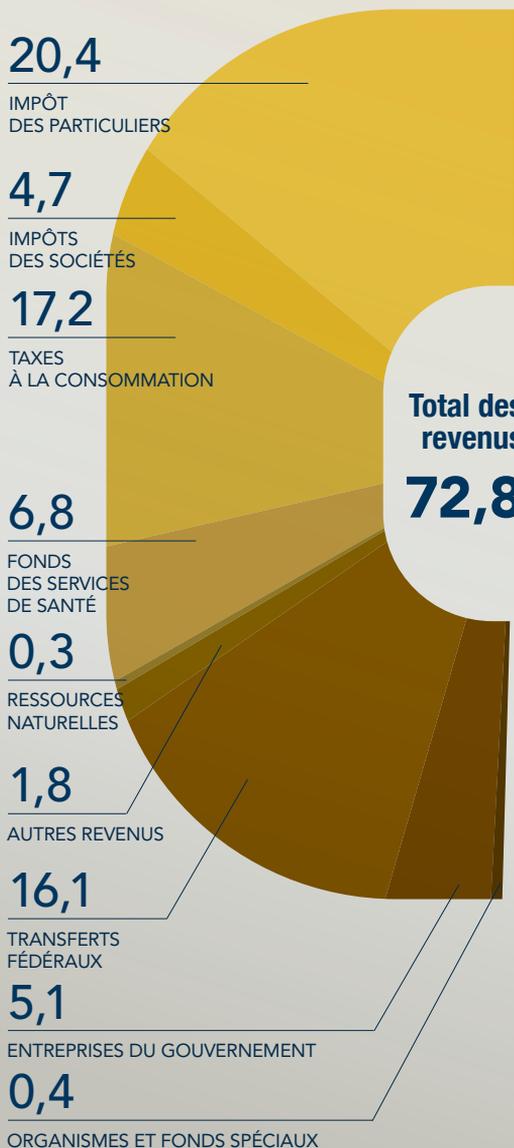
**UNE SOMME DE  
1 G\$ DU FONDS  
DES GÉNÉRATIONS  
SERVIRA À REMBOURSER  
LA DETTE EN 2013-2014.**



# ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE 2013-2014

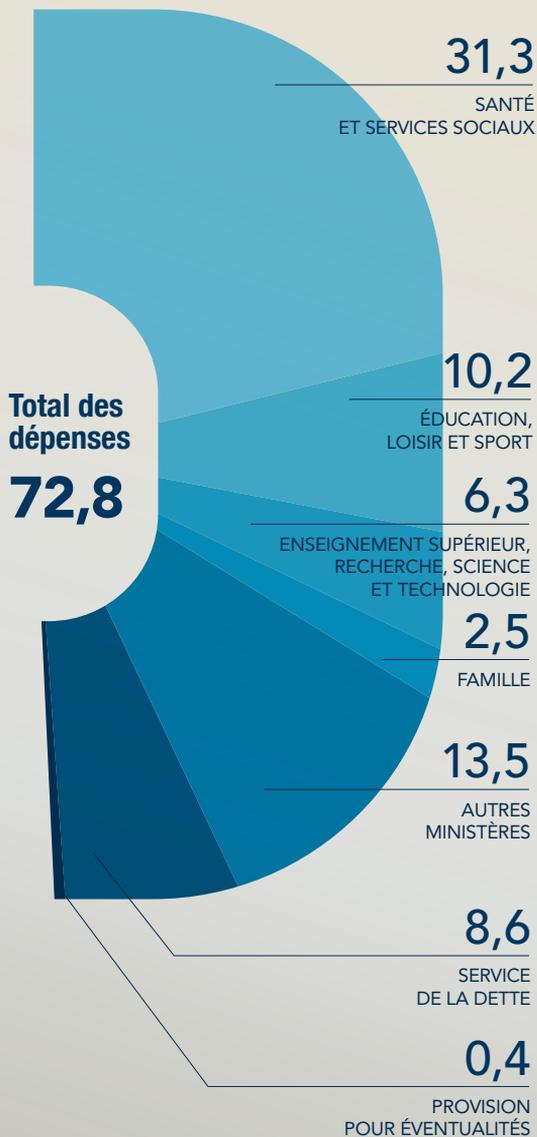
## LES REVENUS

(en milliards de dollars)<sup>P</sup>



## LES DÉPENSES

(en milliards de dollars)<sup>P</sup>



P : Prévisions.

VERSEMENT DES REVENUS DÉDIÉS  
AU FONDS DES GÉNÉRATIONS : **1,0**

Finances  
et Économie

Québec

